

Arras, le 15 avril 2026

Monsieur le Président du

Conseil départemental

Objet : Carte BIMPLI pour les agents du Département

Monsieur le Président,

Nos collègues des territoires bénéficient de chèques déjeuners par le biais de la carte BIMPLI.

La valeur de chaque titre est de 5,60 euros.

Au vu du coût de la vie et de l'inflation, cette somme n'est clairement pas suffisante pour que nos collègues puissent s'acheter de quoi manger dans le cadre de leur travail sans avoir à payer encore de leur poche.

Nous demandons l'augmentation de la valeur de chaque titre à hauteur de 10 euros.

Aussi, pour une utilisation optimale de la carte par nos collègues, nous venons vous demander de leur donner la possibilité de l'utiliser également le week-end.

Ceci pourra bénéficier, par exemple, à nos collègues des CER qui sont amenés à sortir le week-end en étant d'astreinte.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à notre demande.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

La Secrétaire générale,



Sandrine Trépié